

CLAUDIA RUIZ : Bonjour, bonsoir à tous, bienvenue à cet appel mensuel de LACRALO. Aujourd'hui, nous sommes le 22 janvier 2024 et il est 23 h UTC.

Sur le canal espagnol, nous avons Harold Arcos, Vanda Scartezini, Antonio Medina Gomez, Betty [inaudible], Gerardo Martinez, [inaudible], Hannah Frank, Laura Margolis, Lilian Ivette De Luque, [inaudible], Marcelo Rodriguez. Sur le canal anglais, nous avons Claire Craig et Lance Hinds. Nous avons reçu les excuses d'Alberto Soto et d'Adrian Carballo.

Au niveau du personnel de l'ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco et moi-même Claudia Ruiz. Nos interprètes d'espagnol sont Marina et Claudia, Bettina et Esperanza pour le portugais et Jacques et Claire pour le français. Merci beaucoup.

Je vais maintenant donner la parole à Harold.

HAROLD ARCOS : Merci Claudia.

Bonne année à tous. C'est un plaisir de reprendre notre travail formel pour l'année à travers ces appels. Je vais regarder si

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Shayna est déjà avec nous. Je sais qu'elle est en voyage, donc on va voir si elle est bien connectée.

On va commencer par la présentation de Shayna. Je veux en profiter pour la remercier. Elle va nous faire une présentation portant sur le nouveau programme de bourses d'ICANN Org pour les ALS. Ensuite, nous verrons la mise à jour des consultations publiques pour les membres de l'ALAC ou par les membres de l'ALAC, c'est un travail que nous faisons à chaque réunion. Ensuite, nous verrons la mise à jour du Conseil d'Administration qui sera centrée sur des informations que nous vous fournirons. Ensuite, nous verrons différentes mises à jour avec des rapports, comme l'acceptation universelle. Claudia, est-ce que vous pourriez, s'il vous plaît, descendre un peu ensuite dans l'ordre du jour ? Ensuite, nous entendrons la mise à jour du coprésident sur les demandes de financement d'At-Large pour l'exercice fiscal de 2025 ; nous verrons quelles sont les différences qui existent par rapport à ce que l'on avait auparavant. Ensuite, nous entendrons une mise à jour du personnel de l'ICANN. Je pense que vous pourrez faire des contributions avec la préparation de notre réunion pour l'ICANN79.

D'abord, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter dans les divers ? Vous pouvez me le dire à travers le chat ou en levant la main. Ensuite, il y a eu des échanges sur des questions

---

importantes, comme pour le NomCom. Vanda a déjà envoyé le lien dans le chat concernant les nouveautés du NomCom.

D'abord, est-ce que notre ordre du jour est bien adopté ? Si c'est le cas, je passe directement à la réunion.

Je veux remercier Shayna Robinson qui va nous présenter le nouveau programme de bourses. Il s'agit de la directrice de programme. C'est très important pour nous d'être au courant du fonctionnement de ce programme, donc c'est un point très important. Nous aurons un bon moment ensuite après la présentation pour poser des questions. C'est important de participer et de poser des questions pour qu'on soit tous bien au courant.

Sans plus tarder, je donne la parole à Shayna. Allez-y Shayna, vous avez la parole.

CLAUDIA RUIZ : Nous avons un petit problème de connexion avec la ligne de Shayna. Nous voulons résoudre le problème. Shayna va prendre la parole à travers Zoom.

SHAYNA ROBINSON : Est-ce que vous m'entendez bien maintenant ?

---

CLAUDIA RUIZ : Oui, on vous entend très bien. Allez-y Shayna.

SHAYNA ROBINSON : Parfait. Je ne vois pas l'écran. Vous voyez l'écran ? Est-ce que je dois passer moi-même les diapositives ?

CLAUDIA RUIZ : Vous pouvez vous connecter sur Zoom sans problème. On vous attend, pas de problème.

SHAYNA ROBINSON : Me voilà. Est-ce que vous m'entendez bien maintenant ?

CLAUDIA RUIZ : Oui, c'est bon, allez-y.

SHAYNA ROBINSON : Merci beaucoup de m'avoir invitée aujourd'hui. J'apprécie vraiment cette occasion que cela me donne de vous parler, de vous expliquer comment fonctionne ce programme de bourses de l'ICANN. Je vais vous le présenter, je vais vous expliquer ce que nous avons fait et quel est notre objectif.

Nous allons aborder les différents points. Voilà un peu le programme de ma présentation. Je vais vous donner un aperçu avec les éléments clés du programme. Puis, nous passerons aux

---

questions et aux réponses. Je sais qu'il va sûrement y en avoir beaucoup. Prochaine diapositive, s'il vous plaît. Aperçu et éléments clés, prochaine diapositive.

Je vais d'abord vous parler de ce programme en lui-même. Je sais que beaucoup d'entre vous ont participé au travail de préparation de ce programme. Il y a eu aussi le travail qui a été fait concernant les enchères et le résultat des enchères. Je vous remercie pour tout ce travail. Maintenant, notre objectif à travers ce programme et cette présentation aujourd'hui est d'avoir un programme ouvert qui permette de soutenir des projets du monde entier, des projets qui sont importants pour la communauté de l'ICANN. Nous espérons que cela aura un impact. Ce peut être différentes manières pour développer des idées, des initiatives dans le monde entier de façon à faire connaître la vision de l'ICANN.

Nous espérons qu'à la fin de ce programme, il y aura plusieurs centaines de milliers de dollars qui seront à votre disposition et nous espérons que cela aura un bon impact concernant les utilisateurs de l'Internet, ce qu'ils savent, ce qu'ils peuvent faire. Il s'agit d'un programme qui n'est pas vraiment pour des personnes qui ont des problèmes de connexion dans la communauté de l'ICANN. Non, notre objectif est de faire participer de nouveaux membres qui vont rejoindre l'ICANN pour participer à sa vision et à sa mission.

---

---

Sur la nouvelle diapo, nous allons vous parler un peu plus du programme et de son historique. Cela provient des profits des enchères. Il y avait des fonds qui avaient été mis de côté et il y avait eu une recommandation de lancer un programme de subventions, de bourses. Cela fait de nombreuses années que nous avons travaillé au développement de ce programme. Le guide pour les candidats provient de recommandations du CPWG. Nous espérons véritablement que nous conduisons ce programme dans le même état d'esprit que tous les dialogues que nous avons eus, notamment avec le CPWG. Nous allons avancer dans la présentation.

En parlant des quatre objectifs de ce programme de subvention, nous voudrions atteindre ces quatre objectifs et toutes les actions ou projets qui vont être financés, qui vont obtenir des bourses doivent adhérer à ces objectifs. Premièrement, il faut que cela bénéficie à l'évolution du développement des structures qui soutiennent le système d'identificateurs uniques de l'Internet ; avoir un développement des capacités, un soutien des infrastructures dans les communautés qui en ont le plus besoin ; avancer et promouvoir un travail pour qu'il y ait un développement très ouvert, orienté vers l'avenir ; et gérer également la diversité de la participation et l'inclusion parmi les régions.

---

Nous avons reçu plusieurs questions à ce sujet, des questions de connectivité notamment, d'infrastructures physiques de l'Internet ; ce n'est pas quelque chose sur lequel on se concentre avec ce programme. Il y a d'autres programmes pour l'infrastructure qui sous-tend l'Internet. C'est un peu différent. Ce programme ne se concentre pas sur l'infrastructure matérielle de l'Internet, mais plutôt sur le système des noms de domaine.

Comment va fonctionner ce programme de subventions ? Il va y avoir des cycles. L'année 2024 sera la première année, le premier cycle. On a jusqu'à 10 millions de dollars qui seront disponibles durant ce premier cycle. Nous voulons en apprendre beaucoup à partir du premier cycle et voir comment nous pouvons mettre en œuvre d'autres cycles par la suite, le cycle 2, 3, 4, 5. Il y aura peut-être plus de fonds de disponibles. Il y aura des éléments un peu différents, des critères peut-être modifiés à la suite de tout ce qu'on aura appris lors du premier cycle. Au départ, ce sont des projets qui seront entre 50 000 \$ et 500 000 \$ américains. On peut revenir là-dessus dans des cycles ultérieurs.

Qui peut déposer un dossier de demande ? Avant de rentrer dans les détails, j'aimerais dire que l'ICANN est à Los Angeles, en Californie. Comme vous le savez, le siège est en Californie et en raison de cela, nous devons respecter certaines lois des États-Unis pour que l'ICANN garde son statut d'entité à but non

---

lucratif aux États-Unis. Il y a des réglementations américaines qui vont s'appliquer, notamment au niveau des lois commerciales. Le gouvernement américain nous a donné ce statut d'entité à but non lucratif et nous devons respecter les lois des États-Unis.

Premièrement, il faut que ce soit une organisation à but non lucratif qui fasse un dépôt de dossier de demande de subventions. On va trouver des équivalents. Il y a un langage un peu technique pour définir les organisations à but non lucratif et le caritatif.

Il faut également répondre aux règlements commerciaux des États-Unis et ne pas être sujet aux sanctions des États-Unis. Les entités américaines ne peuvent pas faire de commerce ou travailler avec certains pays. Il y a des sanctions par rapport à d'autres pays qu'il faut respecter. Nous devons respecter cela. Nous devons gérer un peu cela au cas par cas pour les différentes licences qui seront permises.

Il ne faut pas qu'il y ait de conflit d'intérêts avec l'ICANN. Une nouvelle fois, c'est pour garder notre statut d'organisation à but non lucratif. Par exemple moi-même, en tant que membre du personnel de l'ICANN, je ne peux pas être de la famille de personnes qui sont dans des entités qui font des demandes de soutien financier, de subventions.



---

Quatrièmement, il y a des normes pour la réputation. Il y a des contrôles également pour que toutes les normes soient bien respectées. Il faut avoir également un compte en banque au nom de l'organisme ou de l'organisation et s'assurer qu'au niveau financier, nous puissions faire des transactions avec ces entités.

En début janvier, nous avons publié le guide pour les dépositaires de dossier, pour les demandeurs. Il y aura des versions traduites qui vont être disponibles en février. Nous travaillons également à une seconde version de ce guide avec quelques modifications et cela va bientôt sortir. Il y a également depuis la fin 2023 une page sur l'Internet concernant ce programme des subventions de l'ICANN. Il va y avoir une phase de prise de conscience de ce programme, de communication et de promotion de ce programme au début de notre année 2024. Nous sommes en janvier 2024. Nous avons en anglais un guide de candidatures, il y aura la traduction par la suite en plusieurs langues.

Le 25 mars, nous allons ouvrir le portail pour déposer les dossiers. Nous allons ensuite passer par des contrôles d'éligibilité et d'admissibilité entre juillet et août 2024 avant de pouvoir libérer des fonds. Il va y avoir un panel qui va évaluer les dossiers. C'est vraiment un panel indépendant qui va effectuer cela. Nous allons avoir des négociations qui vont s'ouvrir pour

---

les subventions à partir de janvier 2025 et là, on annoncera au début de l'année prochaine, dans un an, les projets couronnés de succès qui vont recevoir un financement. J'espère que ce calendrier vous aide à voir un peu plus clair. Nous allons ensuite passer à la diapo suivante.

Je crois que c'est tout et ma présentation est terminée. Si vous avez des questions, je serais heureuse d'y répondre. Vous pouvez mettre des questions dans le chat.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup, Shayna, de votre présentation très claire, très pertinente. Je vais regarder dans notre liste s'il y a des commentaires ou des questions. J'ai moi-même quelques questions.

SHAYNA ROBINSON :

Oui, allez-y.

HAROLD ARCOS :

Antonio, on a déjà répondu à votre question. Cette présentation est publique et est indiquée dans notre liste et vous pouvez tout à fait télécharger la présentation à partir du Wiki.

J'ai quelques questions, Shayna. Vous avez donné des statistiques, je crois, et vous nous avez dit qu'on n'allait pas

---

travailler sur l'infrastructure. Mais lorsqu'il y a des communautés qui font des investissements dans l'infrastructure, vous nous avez parlé de routage, de réseaux, vous avez parlé de normes, de standard, du développement de normes pour le développement, est-ce que vous pourriez nous donner quelques exemples, illustrer un peu plus votre propos pour voir ce qui fonctionne au niveau opérationnel, au niveau du routage, ce qui peut être subventionné ? Quel type de projet ? Est-ce que vous avez des exemples de projets qui pourraient être subventionnés ?

SHAYNA ROBINSON :

C'est une bonne question. Je crois que c'est difficile de vous donner des exemples concrets. Je ne veux pas que vous vous engagiez dans des actions à la suite de mes conseils. Je crois que vous devez vous référer au guide de candidature où nous donnons des idées plus précises de ces projets, de ce soutien par exemple au système d'identificateurs uniques de l'Internet, les normes ouvertes, des choses de ce type, et l'aspect interopérabilité également de l'Internet qui est extrêmement important, renforcer les différentes parties prenantes et également la diversité, l'équité et l'inclusion. Je ne veux pas vous donner beaucoup d'exemples.

---

Je sais qu'il y a un rapport final du CPWG où il y a des exemples plus précis d'actions qui pourraient être financées, mais je ne veux pas vous influencer au niveau des projets dans lesquels vous pourriez vous lancer et pour lesquels vous pourriez demander des bourses. Je crois que le CPWG, dans son rapport final, a beaucoup plus d'informations à ce sujet.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup.

Avant de passer à la prochaine question, nous allons prendre la question d'Alfredo qui demande si les universités peuvent participer. Puis, je voudrais vous parler de programmes que nous élaborons pour renforcer les capacités dans les pays où cela est nécessaire. Il y a des logiciels qui sont ouverts et dont l'utilisation est libre. Certaines personnes, surtout des femmes, peuvent travailler avec ces logiciels. Est-ce que l'on pourrait parler de ce que nous avons déjà en place, des systèmes concernant le routage, les protocoles de sécurité et de réseau, etc. ? C'est nécessaire de le savoir, je pense, puisque ce sont déjà des professionnels qui utilisent ces systèmes qui ont un certain une certaine expérience. Peut-être que ces gens pourraient participer à ces programmes de routage dont vous avez parlé.

---

SHAYNA ROBINSON :

D'abord, votre première question concernant les universités, je pense que oui, c'est tout à fait possible. Mais il faut quand même que ces universités répondent à certains critères. Ce sont des universités à but non lucratif par exemple. Mais je sais qu'il y a des différences en fonction des pays du monde, mais c'est un point important. Les universités peuvent participer à ces projets, mais elles doivent répondre à certains critères dans leur pays aussi.

Ensuite, en ce qui concerne le projet de programme, ce que nous avons fait dans le manuel du candidat a été de fournir un formulaire avec différentes rubriques qui sera utilisé par les différents panels pour évaluer les candidatures. Ce peut être très utile pour les candidats pour savoir ce qu'ils doivent proposer, quel type de candidatures seront acceptées, etc.

En tout cas, je peux vous dire qu'au niveau des critères, tant que vous démontrez votre expertise, vos connaissances et que vous montrez qu'il s'agit de quelque chose qui va avoir un certain impact et qui va être utile pour la mission de l'ICANN, à ce moment-là, vous avez beaucoup de chance que votre projet soit accepté.

À nouveau, je vous le répète, ce n'est pas moi qui prends les décisions concernant l'allocation des fonds. Je sais que c'est un système tout à fait transparent et je vous recommande de

---

regarder cette rubrique du guide de candidature qui peut vous aider vraiment à savoir quel type de projets seront acceptés.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup, Shayna.

Nous allons maintenant donner la parole à Jocelyn qui veut poser une question. Allez-y.

JOCELYN :

Bonjour ou bonsoir à tous. J'espère que tout va bien pour vous pour cette nouvelle année.

J'ai un doute ; Shayna a peut-être répondu à ma question déjà et dans ce cas-là, je vous prie de m'excuser. Mais j'aimerais que vous approfondissiez un peu plus. Je sais que vous n'êtes pas responsable de l'évaluation des candidatures, mais quand on parle de sécurité, de cybersécurité, de systèmes destinés aux jeunes, nous avons ce programme dans nos pays. Les jeunes reçoivent ce type d'information et nous avons constaté qu'il y a des problèmes dans certaines provinces de notre pays, par exemple en ce qui concerne les populations autochtones. Est-ce qu'il serait possible de présenter un programme de cybersécurité destiné aux jeunes ?

---

SHAYNA ROBINSON : Oui, bien sûr. À nouveau, je ne peux pas vous dire ce qui peut être accepté ou pas. Chaque candidat doit faire une proposition, présenter un projet. Mais en fonction du thème, je crois que si cela correspond à la rubrique que vous trouverez dans le guide du candidat, vous aurez par exemple des questions liées à la candidature que vous pouvez analyser pour savoir comment vous allez y répondre dans votre demande de candidature par exemple, je dirais au sens large, on peut se vraiment se porter candidat de la meilleure manière possible. Ensuite, je ne sais pas qui sera sélectionné parmi les candidats. C'est difficile pour moi de le dire. Mais faire les choses de la meilleure manière possible va vous permettre de pouvoir recevoir ces subventions.

HAROLD ARCOS : Merci beaucoup, Shayna.

Je vois que Claire a la main levée. Claire, allez-y, vous avez la parole.

CLAIRE CRAIG : Bonjour. Merci pour cette présentation. J'ai une question qui porte sur les personnes qui ne sont pas éligibles, par exemple le personnel de l'ICANN, les membres du Conseil d'Administration. Quand j'ai regardé la proposition, je me suis rendu compte que les personnes qui ont participé au travail du CPWG, au processus

---

de EPDP du CPWG ne sont pas éligibles. Est-ce qu'il y a des volontaires qui pourraient être en position ? Par exemple le secrétaire de LACRALO, sera-t-il éligible ? Est-ce qu'il peut se porter candidat ? Est-ce qu'il a la possibilité de faire l'objet d'une d'un service de consultant dans le cadre de ce programme ?

SHAYNA ROBINSON :

C'est une très bonne question. Actuellement, tout cela figure dans le guide du candidat. Je sais qu'il y a différentes relations possibles avec l'ICANN, les relations rémunérées ou pas, les présidents qui président des groupes de travail, tout cela existe dans la communauté. Ce qui figure dans le guide de candidature sera ce qui sera appliqué et qui nous permettra de dire si un candidat est éligible ou pas.

En tout cas, quelqu'un qui travaille sur un projet particulier, si vous avez des questions spécifiques concernant vos fonctions au sein de l'ICANN, au sein d'une organisation si vous appartenez à la communauté de l'ICANN, je vous recommande de nous écrire directement et nous vous répondrons. Pour le moment, je dirais que tout cela est indiqué dans le guide de candidature.

CLAIRE CRAIG :

Merci beaucoup, je vous remercie.



---

HAROLD ARCOS :                   Merci beaucoup, Shayna et Claire. Je ne vois pas d'autres mains levées. Je vous poserai moi-même une question.

Vous avez parlé de certains pays et vous avez dit qu'il y a certains pays qui ne pourront pas participer à ces projets. Dernièrement, nous avons une ALS de Cuba qui a été créée, une autre du Venezuela. Je voulais savoir si les nominations qui ont été faites avec des fonctions qui ont été allouées à certaines personnes, si cette organisation fait l'objet de sanctions, on peut se porter candidat, mais on ne sera pas éligible. Mais on peut quand même demander un permis ou une licence. Vous avez parlé de permis et de licence. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que cela nous donne l'autorisation de recevoir un virement, d'avoir un compte au nom de l'organisation ? Est-ce que vous pouvez nous expliquer un peu ?

SHAYNA ROBINSON :           Oui, très bonne question.

Pour les États-Unis, puisque l'ICANN est basée ici, nous devons faire attention et nous devons respecter toutes les réglementations américaines concernant les virements dans le monde entier. Je dirais qu'il y a des sanctions qui sont des cas très spécifiques qui concernent certains pays. Et même dans certains pays, cela dépend des secteurs, par exemple le secteur

---

des mines, de l'agriculture, les secteurs spécifiques dans lesquels ces sanctions s'appliquent.

Ce n'est pas quelque chose qui s'applique à tout le pays. De toute façon, nous devons analyser cela au cas par cas et voir si nous pouvons vous envoyer ces fonds si nous avons besoin d'acquérir des licences ou autres systèmes d'autorisation. Si c'est le cas, c'est l'ICANN qui s'en occupera. De toute façon, tout cela, je le répète, figure dans le guide de candidature. Parfois, il est possible d'allouer ces subventions malgré toutes ces réglementations qui existent.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup, Shayna.

Je suis en train de regarder s'il y a d'autres questions, je n'en vois pas. Est-ce qu'il y a encore des mains levées ? Je ne vois pas de questions dans le chat non plus. Nous allons vous remercier, Shayna, pour votre présentation et pour les réponses et les précisions que vous avez apportées aux questions.

Nous sommes maintenant prêts à présenter tout cela à notre région, à nos pays respectifs. Nous savons que vous avez d'autres activités en cours, Shayna, donc nous vous remercions. Vous pouvez maintenant continuer vos activités personnelles.

---

SHAYNA ROBINSON : Merci. Vous pouvez me joindre en cas de doute. N'hésitez pas à nous joindre. Merci.

HAROLD ARCOS : Merci beaucoup à nouveau.

Maintenant, nous allons continuer et nous reprenons notre ordre du jour. Nous avons maintenant plusieurs personnes, certains sont sur l'appel, d'autres ne sont pas là. Je ne sais pas qui veut commencer par la mise à jour des consultations publiques. Allez-y, vous avez la parole.

LILIAN IVETTE DE LUQUE : Merci, je vais être brève.

La réunion du CPWG a commencé au début du mois de janvier. Il y a des appels à commentaires qui sont actuellement disponibles. Nous avons le rapport final préliminaire concernant les équipes des noms de domaine, c'est un document très étendu, et le rapport préliminaire du NCAP qui est le projet d'analyse de collision de noms. Ce commentaire public est ouvert.

Nous sommes aussi en train de travailler sur le thème qui va être discuté lors de l'ICANN79. Il y a un rapport final et c'est l'EPDP sur les IDN. Le 23 janvier, nous allons avoir une réunion. Et en ce qui concerne l'ALAC, demain nous aurons la réunion mensuelle

---

de l'ALAC qui va avoir lieu. Nous avons le président NextGen qui a été réélu et la même chose pour le programme de boursiers. Demain, il va y avoir une mise à jour concernant le travail réalisé par les régions et les progrès réalisés dans ces travaux.

Aujourd'hui, nous avons eu la première réunion concernant le comité de planification pour la séance d'At-Large pour la réunion 79 de l'ICANN.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, nous avons plusieurs personnes qui parlent en même temps.

LILIAN IVETTE DE LUQUE : Il va y avoir plusieurs séances plénières et il y aura des séances entre 75 et 90 minutes. Samedi et dimanche, nous serons assez occupés. Il y aura des réunions bilatérales, des réunions conjointes qui se tiendront à cette réunion 79 de l'ICANN. Nous allons travailler avec Joanna Kulesza pour préparer des questions pour le GAC. Il y aura des réunions à ce niveau. On va parler de ce programme de subventions, on va parler avec le conseil de la GNSO également et se réunir. Je vous tiendrai au courant du calendrier de cette réunion ICANN. Je suis sûre que vous pourrez vous joindre à la réunion, que ce soit en présentiel ou à distance.

HAROLD ARCOS :                   Merci beaucoup, Lilian.

Nous allons maintenant passer à Claire. Vous avez la parole, Claire.

CLAIRE CRAIG :                   Je crois que Lilian a bien résumé la situation. Je ne veux pas rajouter grand-chose, merci. Je parlerai plus tard du groupe OFB sur les finances et les opérations.

HAROLD ARCOS :                   Dans le chat, nous avons les liens sur le rapport concernant l'étude du secteur industriel du DNS en Afrique. Nous avons l'espace de travail pour l'ICANN79 et également l'ordre du jour de la réunion de l'ALAC. Il est important de se tenir au courant et de participer à ces réunions. À l'ICANN78 à Hambourg, il y a eu des questions très pertinentes qui ont été soulevées et débattues sur la gouvernance de l'Internet, entre autres. Il est donc très important de participer et de s'engager.

Continuons à avancer. Nous allons maintenant pouvoir parler des activités du conseil.

Nous avons eu une réunion avec les membres de l'équipe GSE, donc Rodrigo De La Parra. Nous avons eu une réunion avec le

---

personnel de l'ICANN qui travaille à ces programmes pour LACRALO. Il est important là aussi de savoir quelles sont les activités qui se déroulent dans notre région et qui sont peut-être éligibles à des soutiens avec le programme CROP. Ce programme CROP permet des déplacements notamment. Quatre places sont ouvertes, donc si certains de nos collègues devaient se rendre par exemple à des réunions de l'ICANN et n'ont de poste financé pour se rendre à la réunion de l'ICANN, il y a la possibilité d'utiliser le programme CROP. On l'a déjà utilisé une fois en juin 2024. Nous pouvons utiliser encore une place avec le programme CROP. Nous en reparlerons lors de nos prochaines réunions avec l'équipe GSE.

D'ici la fin janvier, nous aurons ces informations disponibles et on vous invitera par la suite à devenir membre du groupe de travail, notamment au développement des politiques LACRALO où il y a beaucoup d'avocats. On l'appelle comme cela. Il y a déjà certaines propositions qui vont être sur le [inaudible]. J'aimerais remercier Lilian qui a fait un très bon résumé du travail concernant le développement des politiques à l'ALAC. Tout cela a été posté. On va mettre le lien dans le chat.

Il y a d'autres groupes qui sont en consultation avec les membres du Conseil d'Administration, par exemple ce groupe pour le développement des capacités a eu un échange concernant les webinaires. Un des domaines les plus actifs, c'est

---

la Journée de l'acceptation universelle. Il y a un groupe de travail sur cette Journée acceptation universelle 2024. Sylvia n'est pas en mesure d'être avec nous, elle a eu un empêchement et une autre réunion, mais nous avons la personne qui est coprésident avec nous et nous allons avoir une mise à jour sur l'acceptation universelle avec Gerardo qui va nous en dire plus en tant que coprésident. Qu'en est-il ? Est-ce que vous pouvez nous en dire plus ? Vous avez la parole. Gerardo, on ne vous entend pas. Est-ce que Gerardo est également connecté au téléphone ou sur Zoom ?

CLAUDIA RUIZ : Je vais vérifier. Il est sur Zoom. Gerardo, vous avez la parole.

GERARDO MARTINEZ : Désolé, j'ai une très mauvaise connexion.

Au nom de Sylvia Herlein, présidente du groupe de travail sur l'acceptation universelle, en tant que coprésident, je peux effectuer un petit rapport. Dans notre région, il y a 11 demandes pour des manifestations devant être approuvées concernant l'acceptation universelle. La date limite était le 11 janvier. Nous attendons que les directeurs nous indiquent plus de détails.

J'aimerais faire une annonce au nom du groupe de travail. J'aimerais vous inviter à un atelier sur l'acceptation universelle.

---

Je vais poster le lien pour l'enregistrement à cet atelier sur l'acceptation universelle dans le chat. Si vous voulez en savoir plus sur l'acceptation universelle dans la région, joignez-vous à nous. Nous allons pouvoir fournir un soutien aux organisations qui reconnaissent l'importance de l'acceptation universelle et qui ont des activités d'acceptation universelle à LACRALO.

HAROLD ARCOS :

Merci Gerardo.

Je vois qu'Alejandro Pisanty a levé la main également et a partagé un lien.

ALEJANDRO PISANTY :

Pour rajouter un point à ce qui a été dit et une nouvelle importante, l'ICANN a pris de premières mesures pour les adresses e-mail internationalisées. C'est très important aussi dans le domaine de l'acceptation universelle, les e-mails qui ne fonctionnent pas parce qu'ils ne sont pas internationalisés. C'est un travail très actuel qui se déroule.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup, Alejandro, c'est extrêmement intéressant. Selon moi, il y a plusieurs années que ces groupes travaillent et je crois qu'il y a un vrai besoin à ce niveau. Il faut absolument travailler à cette internationalisation des adresses e-mail. Ces



---

améliorations doivent aller beaucoup de l'avant et on a besoin de formation en effet. C'est vraiment la clé.

Dans le groupe, nous avons des personnes très compétentes et il est important pour les membres d'obtenir des formations et d'avoir le temps de les suivre. Je crois que c'est un sujet très important.

Adrian ne peut pas être là pour des raisons familiales, mais il m'a indiqué qu'il a pris note de ces besoins de rajouter cette thématique pour le développement des capacités consacré à ces points d'acceptation universelle. Nous allons pouvoir avoir des intervenants qui pourront nous assurer des formations pour les IDN, les noms de domaine internationalisés, pour débattre de tous ces points.

Comme l'a dit Gerardo, il y a plusieurs propositions qui ont été effectuées. Ce n'est pas seulement une sous-région, c'est toutes les sous-régions. Ce n'est pas seulement quelque chose qui provient de l'Argentine, cela provient de toutes les sous-régions et régions. Toutes ces régions ont répondu à cet appel. J'espère que nous allons pouvoir avancer à ce niveau.

Nous avons constaté que cette année, nous avons fait des progrès. Ce sont des progrès relatifs parce que nous n'avons pas de comparaison, mais je dirais que l'écosystème et

---

l'environnement de la gouvernance de l'Internet est en train de s'améliorer. Continuons à avancer.

Maintenant, nous allons donner la parole à Claire Craig qui va nous fournir des informations sur l'exercice fiscal 2025, ce qui va se passer, et elle va nous parler aussi du groupe de travail opérations, finances et budget. Allez-y, vous avez la parole.

CLAIRE CRAIG :

Bonjour à tous, bonsoir, me revoilà. Je voudrais d'abord remercier LACRALO qui a présenté quatre propositions pour les demandes de financement additionnel. Nous avons terminé cela.

D'abord, je dois vous dire que nous avons reçu 10 demandes en tout et que six d'entre elles ont été reçues en temps voulu. Les quatre que nous avons reçues de LACRALO sont arrivées en retard par contre. Ensuite, il a fallu traduire ces demandes de l'espagnol à l'anglais et je pense que, à cause de cela, nous n'avons pas pu présenter cela lors de la réunion du groupe de travail de l'OFB. Mais ces demandes sont dans le Wiki. Par conséquent, les membres de ce groupe de travail OFBWG peuvent réviser ces demandes.

Je vais vous parler un peu des 10 propositions que nous avons reçues. Nous avons constaté que les personnes qui soumettent

---

des propositions ont encore des doutes concernant les différences entre les demandes de financement additionnel et les demandes de budget additionnel. Un des éléments clés ici pour les demandes de financement additionnel est qu'elles ne doivent pas être demandées pour des activités de sensibilisation ou pour une région en particulier ; il faut que ces demandes soient globales pour toute la communauté d'At-Large, de l'ALAC et de l'ICANN pour que toute la communauté puisse en bénéficier. Sur les six qui sont arrivées en temps voulu, aucune demande n'a été sélectionnée.

Ensuite, le comité a pensé que ces demandes étaient régionales plutôt que globales. Je voudrais vous donner un exemple pour que vous ayez une idée de ce dont nous parlons. Une proposition, voyons le nom de cette proposition. La proposition est sur l'écran, merci beaucoup.

Cette proposition était destinée à une réunion de journalistes qui se réunissaient pour parler de l'écosystème de l'Internet et de l'ICANN. Cette proposition en particulier était prévue pour le Bangladesh. Donc, on comprend que cela n'est pas destiné à la communauté At-Large dans sa totalité.

Ensuite, l'autre demande concernait le résultat. Cette première demande n'avait pas été acceptée. Ensuite, la deuxième concernait les membres pour qu'ils sachent mieux comment

---

participer à des activités de l'ICANN et il s'agissait de boursiers de Ghana. Déjà dans le titre, on spécifie l'objectif ici. C'est un domaine spécifique, ce n'est pas une proposition globale et par conséquent, elle n'a pas été acceptée. J'espère que vous comprenez bien ce qui s'est passé.

La troisième proposition, il s'agissait d'un hackathon ouvert. Cette proposition n'a pas été acceptée non plus pour les mêmes raisons. Je suis en train d'essayer de voir par quelle région cela avait été demandé. En tout cas, cette proposition n'était pas en ligne non plus avec les priorités identifiées et déjà mentionnées de l'ALAC. Cette proposition n'a pas été acceptée non plus.

Je voudrais faire un retour en arrière. Est-ce qu'on peut remonter un peu ? La deuxième que j'ai présentée qui était destinée au Ghana, même si elle n'a pas été approuvée, il y a eu beaucoup de discussions parce qu'on a pensé que l'ICANN pouvait regarder comment fournir des fonds à ces écoles de gouvernance de l'Internet. Cela ne rentrait pas dans notre demande additionnelle de financement, mais on allait mettre un commentaire au niveau du budget pour voir si le Conseil d'Administration de l'ICANN pouvait analyser la possibilité quand même d'aider ce projet pour qu'il puisse avoir lieu.

La quatrième proposition était une proposition de sensibilisation, à nouveau, pour améliorer la participation d'At-

---

Large en Afrique à travers une plateforme régionale de connaissances et de renforcement des capacités. De nouveau, cela n'a pas été approuvé.

Ensuite, la prochaine a été soumise par le président de l'ALAC Jonathan Zuck. Il s'agissait d'une réunion stratégique du leadership de l'At-Large. Pour l'ICANN78, on a eu la possibilité de se réunir. Il y a eu une séance qui était destinée à ce type de réunion, mais la séance était trop courte. Donc, on voudrait qu'une journée complète soit allouée à cette réunion pour que le leadership de l'At-Large puisse avoir une réunion stratégique, ce qui serait tout à fait positif pour tout l'At-Large, parce que ce sont les représentants des RALO, les 15 leaders d'At-Large et les liaisons qui sont concernés ici. Dans ce cas-là, on a proposé de d'accepter cette proposition.

La suivante, la dernière proposition a été aussi faite par Jonathan. Il s'agissait d'une enquête pour les utilisateurs mondiaux de l'Internet. Ici, à nouveau, on a pensé qu'il s'agissait d'une proposition qui était bien ciblée pour la prochaine réunion d'At-Large pour que l'on puisse mieux connaître et savoir ce qu'on peut organiser pour les réunions d'At-Large et les réunions d'ATLA, et cela a donc été approuvé.

Si on continue à descendre dans la partie de LACRALO, vous voyez ici la première proposition, elle n'était pas orientée au

---

niveau régional et elle n'a pas été acceptée à cause de cela. Par contre, cela est en lien avec les priorités stratégiques, mais cela ne correspond pas à la réunion du groupe de travail de l'OFB. Nous avons une réunion demain et j'espère que quelques commentaires vont surgir à ce propos. En tout cas, ma vision personnelle est que c'est un budget qui est un peu trop réduit si on veut que cette réunion soit quelque chose qui se fasse au niveau régional.

Ensuite, la prochaine proposition était l'évolution de la gouvernance de l'Internet, du DNS, les défis existant dans ce domaine. Cette proposition non plus n'a pas été acceptée. Il s'agit d'un événement de formation. L'objectif ici est de former des personnes, 1 200 en ligne et un bon nombre de personnes en présentiel, mais cela est limité au niveau régional. À nouveau, je dirais que je ne sais pas, ce sont les commentaires que nous avons reçus en tout cas.

Et les deux dernières. Le DNS, ici, il s'agissait de quelque chose qui était spécifique à la région de l'Amérique latine et des Caraïbes qui n'a pas été reçu à temps. Mais de toute façon, je pense que c'était trop centré sur la région et cela n'allait pas être accepté.

La dernière demande, toujours de LACRALO, s'il vous plaît descendez un peu, de nouveau à propos du DNS, comment

---

minimiser les risques concernant le DNS. De nouveau, c'était une formation. C'est une proposition qui était trop centrée au niveau régional et qui, à mon avis, n'aurait pas été acceptée.

Voilà, les commentaires que j'avais à vous faire. J'espère que ce sera utile. En tout cas, il y a deux propositions qui ont été acceptées et pour le moment, c'est tout ce que je peux vous dire. Ce sont des décisions qui ont été prises jusqu'à maintenant.

Lance, allez-y, vous avez la parole.

HAROLD ARCOS :

Je vois que Lance Hinds a la main levée. Lance, allez-y. vous avez la parole.

LANCE HINDS :

Claire, j'ai été intéressée par ce que vous avez dit. Je pense que la question que l'on peut se poser, s'il y a six présentations qui ont été faites et que ces six propositions étaient mal faites, est-ce qu'on a bien compris les critères ? Est-ce qu'au niveau de l'OFBWG vous avez pensé qu'il y avait des choses qui n'avaient pas été bien comprises et que vous avez découvert cela à travers ce processus ?

---

CLAIRE CRAIG :

Merci beaucoup pour cette question. Je suis heureuse que vous l'ayez soulevée.

Oui, je pense que les personnes sont encore en train d'adapter ce type de propositions et les confondent avec le type de proposition que l'on avait auparavant, les AFB que l'on avait auparavant qui concernent les activités de sensibilisation.

Ce que nous suggérons maintenant, c'est de conseiller les personnes qui font des demandes, de les envoyer, de les renvoyer à leur RALO, que les RALO soient au courant des demandes et que les RALO puissent parler avec le GSE de sa région pour savoir si ces financements peuvent être faits, parce que ce ne sont pas de mauvaises propositions, mais elles ne correspondent pas aux fonds de financement additionnel. C'est seulement cela, cela ne correspond pas aux AFR, mais ce peut être financé par d'autres organisations. Cela ne correspond pas à cette organisation.

Tout n'est pas perdu. Beaucoup de ces propositions, comme ce sont des propositions régionales qui concernent la sensibilisation, peuvent être utiles et peuvent être financées à travers les RALO et à travers le GSE.



---

LANCE HINES : Pour que ce soit bien clair, quel pourcentage de l'ALAC... Je parle de l'organisation et des différentes RALO, on peut se demander si ces organisations ont vraiment la capacité de soumettre des propositions telles qu'elles doivent être. Les RALO en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes doivent faire de la sensibilisation, du renforcement de compétences. La question que je voudrais poser, c'est si ces RALO pouvaient faire ce type de demande ou si elles ont besoin de davantage de formation pour pouvoir faire tout ce travail, parce qu'on présente beaucoup de propositions dans cet objectif.

CLAIRE CRAIG : C'est la première fois que ces AFR sont faites. Nous allons avancer et nous allons pouvoir plus y travailler. Ce que je pense, c'est que ces propositions n'avaient pas à provenir des RALO. Ces propositions auraient pu venir de toute personne de la communauté At-Large. Beaucoup de ces propositions, même celles qui n'ont pas été acceptées, ont été soumises par des personnes appartenant à des organisations At-Large. Mais comme vous l'avez dit, peut-être qu'il faut commencer plus tôt et faire plus de formations, d'explications sur la différence entre les ABR et les AFR.

LANCE HINES : Oui, je comprends. Merci. Absolument.

CLAIRE CRAIG : Laura veut poser une question. Allez-y.

LAURA MARGOLIS : Bonsoir à toutes et à tous. Merci Claire de vos explications.

Pour rebondir sur ce qu'a dit Lance, je crois que parmi ces propositions pour les AFR et les propositions maintenant AFR, je n'ai pas eu le temps de tout lire, mais je crois que les personnes qui ont fait ces soumissions, est-ce qu'elles auraient été de bons ABR ? Est-ce qu'elles auraient obtenu un financement si cela avait été des ABR ? C'est une question qui n'est peut-être pas très claire, mais je crois qu'on a besoin de plus de clarification.

CLAIRE CRAIG : Merci Laura de cette question. Il semble – et peut-être que le personnel pourrait nous le dire – que c'est encore très aligné avec ce qu'étaient les ABR auparavant. Les années précédentes, on envoyait des requêtes, elles n'étaient pas toutes couronnées de succès et je crois que cela monte à un niveau supérieur pour les révisions et l'analyse de ces demandes. Mais sur les 10 qui ont été soumises, deux ont été sélectionnées pour avancer. À ce point, c'est l'ALAC qui a sélectionné cela, mais cela n'a pas encore été approuvé pour le budget de l'année fiscale 2024. On espère que ces deux vont être approuvés et vont recevoir un

---

---

financement et vont rentrer dans le budget de l'ICANN. On a essayé de faire le maximum pour avoir des propositions qui avaient beaucoup de chances d'être acceptées.

LAURA MARGOLIS : Merci Claire de votre réponse. En fait, ce n'est pas complet comme réponse selon moi. Quelle est la différence entre soumettre une proposition pour une ABR avec ces anciennes modalités comme on le faisait ? Les nouveaux critères sont-ils les mêmes ou sont-ils différents ?

CLAIRE CRAIG : C'est très différent en fait comme critères. Cela a été inclus sur le formulaire. Si vous regardez, peut-être qu'on peut revoir les propositions. Chaque proposition avait son nom, mais il y avait une description et vous voyez l'envergure de l'activité proposée, l'alignement de l'activité proposée avec la mission de l'ICANN, le plan stratégique de l'ICANN pour les années fiscales 2021-2025, les priorités budgétaires et pour le plan opérationnel de l'ICANN, donc les trois principales priorités pour l'année fiscale 2025, ainsi que les activités prioritaires stratégiques à l'At-Large pour l'année fiscale 2025. Il y avait également les questions du rapport avec le développement des politiques de l'ALAC. Il y avait également le résultat des activités. Il y avait vraiment des critères très précis qui devaient être respectés et cela a été

---

utilisé pour évaluer les propositions. C'était très différent par rapport aux ABR des années antérieures. Vous vous rappelez de la réunion de décembre de LACRALO peut-être. Il y a la liste également sur le formulaire de demande pour les AFR.

LAURA MARGOLIS : Merci beaucoup, Claire. C'est beaucoup plus clair maintenant. Mais comme l'a dit Lance, je crois que ces nouveaux critères ont été mal compris et c'est pour cela que nous avons eu ces résultats. Merci.

HAROLD ARCOS : Merci beaucoup, Laura. Merci de cette mise à jour. J'aimerais souligner ce qui a été mentionné par Lance et Laura.

Je crois qu'il est important de réfléchir à cela pour tout le groupe parce que sur 10 propositions, uniquement deux ont été acceptées. Si on ne peut pas mesurer ces éléments, on ne va pas s'améliorer. Deux sur 10, c'est très clair comme résultat. Claire l'a mentionné, nous devons vraiment y réfléchir et nous devons travailler différemment. Les critères ont changé, ils sont tout à fait nouveaux, et seulement deux propositions sont passées. Nous avons la nécessité de revoir cela. Ce n'est pas seulement une question de communication, c'est en rapport avec les procédures également.

---

C'est une expérience pour nous, cela fait assez mal, mais je crois qu'il faut accepter ces recommandations et y travailler. Comme l'a dit Claire, comme l'a dit Heidi dans le chat, nous devons parler de cela en détail avec l'équipe GSE et EGE. Nous avons des propositions à faire et c'est important pour notre région. Peut-être qu'on va recevoir des financements d'autres sources. C'est bien de parler de cela en détail je crois, c'est important.

Je regarde l'heure. Je ne sais pas s'il y a d'autres points. Il ne reste que peu de temps, la réunion va bientôt se terminer. Je ne vois pas d'autres mains levées. Vous savez qu'il y a beaucoup de thèmes qui sont ouverts. Nous avons une liste, nous devons continuer à débattre de tout cela. C'est quelque chose que nous devons faire. Il faut bien partager notre travail entre les groupes de travail, communiquer entre nous comme avec le groupe des avocats. Vraiment, il faut que l'on bâtisse LACRALO que nous voulons avoir et que nous puissions dépasser certains obstacles et faire mieux.

Nous avons Alfredo qui veut prendre la parole. Alfredo Lopez, soyez bref s'il vous plaît.

ALFREDO LOPEZ HERNANDEZ : Merci beaucoup. J'espère que vous m'entendez bien.

---

HAROLD ARCOS :                   Oui, allez-y.

ALFREDO LOPEZ HERNANDEZ : J'aimerais vous inviter toutes et tous. Nous allons avoir une Journée Internet, nous l'avons en Colombie tous les ans et c'est le deuxième mardi de février. Nous aimerions beaucoup avoir des personnes de LACRALO. Vous êtes tout à fait invités et les bienvenus.

HAROLD ARCOS :                   Oui, nous sommes engagés envers cela. Nous allons faire le maximum pour participer. C'est quelque chose d'annuel, quelque chose qui se répète. Nous savons que c'est difficile d'organiser des activités et cela veut dire beaucoup que vous soyez en mesure de le faire chaque année. Vous êtes un bon exemple à suivre, d'ailleurs. Merci de nous avoir indiqué cela. Indiquez-nous le lien également.

Je vais souhaiter à toutes et à tous une excellente semaine et une bonne continuation. Nous allons continuer à travailler sur la liste de diffusion.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**